

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 09 avril 2024

En exercice : 18 L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 16 **Présents :** Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 18

Absents excusés : Angélique NICOSIA (procuration à Emmanuelle LAURE), Charline PERRIER (procuration à Elody BULLIARD)

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2024_16 - Objet : Vote du budget primitif de l'année 2024 - Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la boulangerie pour l'année 2024, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 30 010,00 €
- Section d'investissement : 527 515,18 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif de la boulangerie de Saint-Jean-de-Gonville pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

